

PHI 779 – Rhétorique et argumentation (3 cr.)

Séminaire de 2^e et 3^e cycle

Plan de cours – Hiver 2026

Mercredi, 8 h 50 à 11 h 40, local A3-131 et local L1-11615 (Longueuil)

Enseignant : Alain Létourneau, professeur
Bureau : Longueuil, bureau principal : local L1-12731
Sherbrooke, bureau partagé : local A5-2018
Téléphone : **450 463 1835, ou 819 821-8000, poste 61248**
Courriel : Alain.Letourneau@USherbrooke.ca
Page web : <http://www.usherbrooke.ca/philosophie/nous-joindre/personnel-enseignant/letourneau-alain/>
Moodle :

CONTENU (DESCRIPTEUR OFFICIEL)

Mener des recherches avancées sur les théories rhétoriques et les théories de l'argumentation ainsi que des recherches appliquées à partir de ces approches.

Étude de certaines grandes théories et d'approches de l'argumentation et de la rhétorique. Relations entre les diverses rhétoriques et l'argumentation rationnelle. Application de certains modèles ou approches des précédents domaines aux champs d'intérêt et de recherche des participantes et participants.

PROBLÉMATIQUE

On a assisté à une spécialisation progressive (et multiple) des approches, et ce, depuis plusieurs siècles : c'est le cas de la Rhétorique, de la Logique, formelle et informelle, de l'argumentation, et de la dialectique. Le pari du séminaire est de soutenir que la rhétorique et l'argumentation, en lien avec la logique informelle, sont des apports essentiels pour la pratique de la philosophie, et de fournir un espace pour pouvoir permettre leur appropriation (ou reprise).

Depuis au moins cinquante ans, la rhétorique a plutôt été prise en charge par les études sur les langues et les communications, alors que les praticiens de la philosophie se retrouvent souvent cantonnés à l'étude de la logique formelle. De son côté, le philosophe du droit Chaïm Perelman a remis à l'ordre du jour la question rhétorique. Stephen E. Toulmin a attiré l'attention sur les processus d'inférence dans le discours naturel, visant à valider ou invalider les énoncés en rapport avec des problèmes empiriques. Le présent séminaire part de la mise en relation systématique des enjeux rhétoriques et inférentiels, qu'il s'agit de se réapproprier en philosophie, théorique et pratique.

De nombreux apports importants ont été développés depuis quelques décennies et sont mal connus; plusieurs d'entre eux seront fréquentés pendant ce séminaire. À notre avis, ceci constitue une habilitation intéressante pour préparer les cours de philosophie au collégial, mais aussi à l'Université. En fait, toute personne aurait besoin d'être à l'aise avec ce type de préoccupation et d'en maîtriser les bases, spécialement à l'ère de la désinformation systématique.

STRATÉGIE PÉDAGOGIQUE

Cette année, le séminaire va commencer par une **mise à niveau** pour s'assurer que les personnes sont assez au clair sur les deux grandes traditions qui sont en jeu ici, soit les études rhétoriques d'une part et les études portant sur l'argumentation d'autre part. Il y a ici un objectif clair d'habilitation et de mise en pratique; tant mieux si, pour certaines et certains, ce sera de l'approfondissement. Cette mise à niveau nous conduira début mars (voir agenda à la suite).

Pour s'assurer une appropriation suffisante des éléments de cadre théorique qui sont approfondis dans le séminaire, de **courts travaux** seront demandés, lesquels donneront lieu à des présentations et des échanges en classe. Chaque travail écrit fera environ 10 pages (jusqu'à 15 dans certains cas) et donnera lieu à une présentation en classe.

De plus, le séminaire favorisera aussi bien l'analyse argumentative et rhétorique que la production, ce qui constitue cette année une nouveauté. L'on pense en effet que la performance est un lieu essentiel de développement de la compétence, laquelle gagne aussi à revenir sur la valeur de présentations tierces en les analysant plus en profondeur.

PLANIFICATION DU COURS

	Description du contenu	Tâches prévues
14 janvier	Présentation du plan de séminaire Introduction.	Dans les semaines à venir, lire à l'avance un chapitre par auteur (pour le 21, soit Aristote, soit Cicéron, et de même ensuite)
21 janvier	L'enjeu rhétorique chez les anciens. Aristote, Cicéron	
28 janvier	L'apport de Perelman et Toulmin	
4 février	Conférencier invité : Yves Bouchard Les syllogismes	
11 février	Les schèmes argumentatifs chez Walton et ses collègues. Habermas discuté par Van Eemeren.	
18 février	L'enjeu du cadrage argumentatif et son aspect rhétorique. Discussion par Wohlraff	Présentations et discussions autour des approches vues jusqu'au 11 février
25 février	Quelques auteurs du Québec: Blackburn, Toussaint et Ducasse	
2 au 6 mars 2026	Semaine de relâche	
11 mars	L'enjeu définitionnel : Govier, Plantin et Hitchcock	Annonce des pièces sélectionnées pour analyse plus poussée (fin de semestre)
18 mars	Présentations synthèses concernant le second bloc des approches vues en séminaire.	Présentations et discussions autour des approches vues jusqu'au 11 mars
25 mars	Le détail de l'agenda des présentations sera connu pendant le séminaire	
1 ^{er} avril	Présentations et discussions	
8 avril	Présentations et discussions	
15 avril	Présentations et discussions	
22 avril	Présentations et discussions	

Cette planification des séances pourra être revue en cours de route, au besoin.

MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS (examen, dissertation, commentaires de textes, etc.)

Le 18 février et le 18 mars, chaque personne présentera l'un des auteurs ou approches vus dans la période définie qui précède cette date (voir calendrier et auteurs ci-dessus). Un texte écrit de 10 pages environ sera également remis, correspondant à cet exposé; il sera remis le jour même de l'exposé en classe. L'exposé fera valoir les points jugés importants dans l'approche retenue, et montrera quelle application est possible, de l'une de deux manières. Cette application peut concerner soit l'analyse d'une pièce écrite ou verbale, ou concerner la performance argumentative elle-même, dans le discours écrit ou verbal. Chacune de ces présentations vaut 20 % de la note finale pour un total de 40%.

Entre le 25 mars et le 22 avril, l'on procédera à des travaux appliqués reprenant de manière plus systématique l'une ou l'autre des approches vues précédemment, ou esquissant des synthèses entre elles. Un calendrier sera établi. L'on prévoit que chaque participant.e. disposera à trois reprises d'une demi-période. En cohérence avec ce que l'on vient de dire, cet espace pourra être utilisé soit pour élaborer un discours, soit pour l'analyse. L'on peut discuter et analyser des pièces en séance, ou montrer comment les

Approches choisies permettant l'élaboration de plans de présentations. Quel que soit le choix fait, les participants auront chacun.e trois séances de 80 minutes qui seront ainsi prises en charge par chaque personne (20% de la note chacune). Un texte d'environ 10-15 pages accompagnera ces présentations; ils seront remis en même temps que l'exposé.

Les pièces sélectionnées pour l'analyse peuvent-être : un texte argumentatif de trois pages ou plus (revues, journaux, blogs, etc.), un texte philosophique ou d'une autre discipline estimé pertinent. Certaines grilles seront proposées en classe pour favoriser le travail. Les types de discours produits peuvent être variés, mais ils devraient évidemment non seulement défendre une position sur quelque chose, mais montrer aussi comment une analyse rhétorique et argumentative permet de bons appuis ou développements.

Critères d'évaluation (rigueur de l'argumentation, qualité de la présentation, etc.)

1. Fidélité aux concepts mis en jeu dans les textes pris en charge
2. Clarté de l'exposé : simplicité, concision, valeur des inférences
3. Adéquation suffisante de l'analyse avec le contenu analysé
4. Valeur de la présentation au point de vue communicationnel (supports fournis, autres prises en compte des effets probables du discours)
5. Conformité du texte écrit aux exigences habituelles

Pour le volet créatif (lorsque cela s'applique):

1. Cohérence et clarté de l'exposé
2. Valeur suggestive des essais produits
3. Crédibilité du discours et valeur cognitive des arguments et de leurs appuis
4. Bon usage des outils rhétoriques et argumentatifs vus en classe
5. Conformité du texte écrit aux exigences habituelles

Le Moodle du cours donnera accès à plusieurs textes. Certains autres outils pourront être empruntés en bibliothèque, achetés ou trouvés en ligne.

BIBLIOGRAPHIE

ADAM, Jean-Michel et Marc BONHOMME (1997). *L'argumentation publicitaire*. Rhétorique de l'éloge et de la persuasion. Paris, Nathan.

AMOSSY, Ruth (2012). *L'argumentation dans le discours*. Paris, Armand Colin.

ANDREWS, Patricia H., ANDREWS, James R. et WILLIAMS, Glen (1999). *Public Speaking*. Connecting You and Your Audience. Boston, Houghton Mifflin Co.

ANGENOT, Marc (2008). *Dialogues de sourds*. Traité de rhétorique antilogique. Paris, Arthème Fayard (Mille et une nuits).

ARISTOTE (1950). *Organon*. 5 v.; tr. Jean Tricot, Paris, Vrin.
-----. (2003). *Les Topiques*. N. édition et traduction J. Brunscvicg. Paris, Belles lettres, 2 v.
-----. (1960). *Rhétorique*, v. 1 et 2. Tr. Médéric Dufour, Paris, Les Belles Lettres.
-----. (2007). *Rhétorique*. Nlle tr. Pierre Chiron. Paris, Flammarion.

BAILLARGEON, Normand (2007). *Petit cours d'autodéfense intellectuelle*. Montréal, Lux éditeurs.

- BAKHTIN, M. (1981). *The Dialogic Imagination*. Four Essays. Austin, University of Texas Press.
- BAKHTIN, M. (1975). *Esthétique et théorie du roman*. Paris, Gallimard.
- BARTHES, Roland (1970), « L'ancienne rhétorique », dans R. Barthes, *Œuvres Complètes*, t. 2, Éric Marty éd., Paris, Éd. du Seuil, 1994, 901-960 (paru originellement dans Communications).
- BEAUDET, Céline (2005). *Stratégies d'argumentation et impact social: le cas des textes utilitaires*. Montréal, Nota Bene.
- BECKER, Laurence C. (1973). *On Justifying Moral Judgments*. Londres, Routledge & Kegan Paul.
- BERTRAND, D. (1999). *Parler pour convaincre*. Paris, Gallimard.
- BLACKBURN, P. (1989). *Logique de l'argumentation*. Ottawa, Éditions du Renouveau pédagogique.
- BUFFON, Bertrand (2002). *La parole persuasive*. Théorie et pratique de l'argumentation rhétorique. Paris, PUF.
- BLANCHÉ, Robert. (1970) *La logique et son histoire, d'Aristote à Russell*. Paris, Armand Colin.
- BONHOMME, M. (1998). *Les figures du discours*. Paris, Seuil.
- BOOTH, Wayne C. (2004). *The rhetoric of rhetoric*. The Quest for Effective Communication. Oxford, Blackwell.
- BOUQUIOUX, Laurence et LECLECQ, Bruno (2009). *Logique formelle et argumentation*. Bruxelles, De Boeck.
- BRANDOM, Robert B. (2000). *Articulating Reasons*. An Introduction to Inferentialism. Cambridge et Londres, Harvard University Press.
- BRETON, Philippe (2004). *Argumenter en situation difficile*. Paris, La découverte.
- BRETON, Philippe (2001). *L'argumentation dans la communication*. Paris, Éd. La Découverte.
- BRETON, Philippe (1997). *La parole manipulée*. Montréal, Boréal.
- BRETON, Philippe et Gilles GAUTHIER (2002). *Histoire des théories de l'argumentation*. Paris, La découverte.
- BURGER, Marcel et MARTEL, Guylaine (2005). *Argumentation et communication dans les médias*. Montréal, Nota Bene.
- BURKE, Kenneth (1969). *A Rhetoric of Motives*. Berkeley, University of California Press.
- BURKE, Kenneth (1969). *A Grammar of Motives*. Berkeley, University of California Press.

CAZALS, H. (1997). *Le commentaire philosophique*. Paris, Albin Michel.

CICÉRON (1960). *Divisions de l'art oratoire. Topiques*. Tr. par Henri Bornecoque. Paris, Belles Lettres.

CICÉRON (1955). *De l'invention*. Tr. Bornecoque, Paris, Garnier.

CICÉRON (1922). *De l'orateur*, livres I à III. E. Courbaud tr. I et II, avec H. Bornecoque t. III. Paris, Belles lettres.

CICÉRON (1965). *L'orateur : du meilleur genre d'orateur*. Paris, Les Belles lettres.

COMPAGNON, A. (1979). *La seconde main ou le travail de la citation*. Paris, Éd. du Seuil.

CURTNER, Hugh Mercer (1993). *Ethical Argument*. Critical Thinking in Ethics. New York, Paragon House.

DANBLON, Emmanuelle (2005). *La fonction persuasive*. Anthropologie du discours rhétorique : origines et actualité. Paris, A. Colin.

DANBLON, Emmanuelle (2002). *Rhétorique et rationalité*. Essai sur l'émergence de la critique et de la persuasion. Bruxelles, Presses de l'Université de Bruxelles.

EEMEREN, Franz H. van et GROOTENDORST, Rob (1996). *La nouvelle dialectique*. Tr. Par S. Bruxelles et al. Paris, Kimè.

EEMEREN, Franz H. van et GROOTENDORST, Rob (2004). *A Systematic Theory of Argumentation*. The pragma-dialectical approach. Cambridge, Cambridge U. Press.

EEMEREN, Franz H. van, GROOTENDORST, Rob et SNOECK-HENKEMANS, Francisca. (2002). *Argumentation*. Analysis – Evaluation – Presentation. Mahwah (N.J.), Lawrence Erlbaum.

FOLSCHEID, D., WUNENBURGER, J.-J. (1992). *Méthodologie philosophique*. Paris, PUF.

FONTANIER, Pierre (1827, 1830; 1977). *Les figures du discours*. Paris, Flammarion.

GAYON, J; GEN, J.-C.; POIRIER, J. (1998). *La rhétorique : enjeux et ses résurgences*. Bruxelles, Ousia.

GOULET, L., LÉPINE, G., et al. (1987). *Cahier de méthodologie*. Montréal, Université du Québec à Montréal.

GOVIER, Trudy (2014, 2005). *A Practical Study of Argument*. Boston, Wadsworth.

Groupe MU (1977). *Rhétorique de la poésie*. Paris, Éditions complexes.

HABERMAS, Jürgen (1982) "Signification de la pragmatique universelle". *Logique des sciences sociales*. Paris, PUF, p. 329-411.

HABERMAS, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel*. 2 vol., Paris, Fayard.

- HABERMAS, J. (1986). *Morale et communication : conscience morale et activité communicationnelle*. Paris, Cerf.
- HETZEL, Andreas et POSSELT, Gerard (ed.) (2017). *Handbuch Rhetorik und Philosophie*. Berlin, Walter de Gruyter.
- HOOGAERT, Catherine (dir.) (1996). *Argumentation et questionnement* Paris, PUF.
- IRIGARAY, L. (1985). *Parler n'est jamais neutre*. Paris, Minuit.
- KREMER-MARIETTI, Angèle (1992). *Nietzsche et la rhétorique*. Paris, PUF.
- LEGAULT, G.A. (1999). *Professionnalisme et délibération éthique*. Ste-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- LÉTOURNEAU, Alain (2019). « Situating in a dialogical perspective the tension between rhetoric and argumentation », in Bart Garssen, David Godden, Gordon R. Mitchell, Jean H.M. Wagemans (Eds.), *Proceedings of the Ninth Conference of the International Society for the Study of Argumentation*. Amsterdam (ISSA), SicSat, 2019 , 710-718;
http://cf.hum.uva.nl/issa/ISSA_2018_proceedings.pdf
- (2018). « Differing Versions of Dialogic Aptitude. Bakhtin, Dewey, and Habermas », in Ronald C. Arnett et François Cooren (ed.), *Dialogic Ethic*. Amsterdam, John Benjamins, 2018, p. 127-148.
- (2018₂) « Science Communication Ethics: A Reflexive View », dans Susanna Priest, Jean Goodwin et Michael Dahlstrom (ed.), *Ethics and Practice in Science Communication*. Chicago, University of Chicago Press, 2018, p. 253-269.
- (2015). « Argumentative Moves In an Inquisitive Context about Psychological Harassment in the Workplace; A case Study in Québec», Alain Létourneau et Marielle Pauzé, dans Garssen, B.J., Godden, D., Mitchell, G. & Snoeck Henkeans, A. F. (eds). (2015). *Proceedings of the 8th International Conference of the International Society for the Study of Argumentation*, Amsterdam: SicSat, p. 836-850. - <http://rozenbergquarterly.com/issa-proceedings-argumentative-moves-in-an-inquisitive-context-about-psychological-harassment-in-the-workplace-a-case-study-in-quebec/>
- (2014). « Le dialogue comme espace de traitement des questions d'éthique », dans Edwige Rude-Antoine et Marc Piévic (ed.), *Un état des lieux de la recherche et de l'enseignement en éthique*. Paris, L'Harmattan, 2014, p. 69-87.
- (2014b) “An example of the plurality of levels of communication ethics analysis in a newspaper article”, ds R. C. Arnett & P. Arneson, *Philosophy of Communication Ethics: Alterity and the Other*. Madison (NJ): Fairleigh Dickinson University Press, 2014, p. 233-252.
- (2014c) « Figures et importance de « l'expertise environnementale » dans la presse écrite », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 14 Numéro 1 | mai 2014, mis en ligne le 10 mai 2014, consulté le 09 juillet 2014. URL : <http://vertigo.revues.org/14702> ; DOI : 10.4000/vertigo.14702

----- (2012). "Towards an inclusive notion of dialogue for ethical and moral purposes", ds Cooren, F. et Létourneau, A., *(Re)Presentations and Dialogue*. Amsterdam, John Benjamins, p. 17-36.

----- (2012²). "Professors and scholars as experts: Problem setting and methodological considerations for the examination of newspaper articles". In J. Goodwin (Ed.), *Between scientists & citizens: Proceedings of a conference at Iowa State University, June 1-2, 2012*. Ames, IA: Great Plains Society for the Study of Argumentation, p. 253-262.

----- (2011). « Definition and Prescription as Classifiers of Arguments: A comparison of two models for analysing arguments, Sproule (1980) and Toussaint-Ducasse (1996) », dans F. Van Eemeren, Bart Garssen, David Godden et Gordon Mitchell, *Proceedings of the 7th Conference of the International Society for the Study of Argumentation*, Amsterdam, Rosenberg/Sic Sat, 2011, p. 1076-1088.

----- (2008). « Rhetoric and the Ethic of Dialogue. Can conditions of performance serve as excluding criteria? », ds Edda Weigand (ed.). *Dialogue and Rhetoric*. Amsterdam, John Benjamins, 122-145.

----- (2007¹). « A discussion of Habermas' reading and use of Toulmin's model of argumentation », dans F. Van Eemeren, J. Anthony Blair, Charles A. Willard, Bart Garssen (ed.). *Proceedings of the Sixth Conference of the International Society for the Study of Argumentation*. Amsterdam, SicSat, p. 881-888.

----- (2006³) « Voies d'une critique de la théorie habermassienne de l'argumentation », dans P. Billouet et al., *L'homme et la réflexion*. Paris, Vrin, 2006, p. 259-262.

LUNSFORD, Andrea A., RUSKIEWICZ, John J., WALTERS, Keith (2004). *Everything's an argument*. With readings. Boston, Bedford/St Martin's.

MACAGNO, Fabrizio et WALTON, Douglas (2014). *Emotive Language in Argumentation*. New York, Cambridge University Press.

MAKAU, Josina M. et MARTY, Debian L. (2001). *Cooperative Argumentation. A Model for Deliberative Community*. Long Grove (Ill.), Waveland Press.

MARQUIS, André (1998). *Le style en friche*. L'art de retravailler ses textes. Montréal, Triptyque.

MÉTAYER, M. (2010). *Petit guide d'argumentation éthique*. Sainte-Foy, PUL.

MEYER, B. (1996). *Maîtriser l'argumentation : exercices et corrigés*. Paris, Colin.

MEYER, M. (dir.) (1999). *Histoire de la rhétorique des Grecs à nos jours*. Paris, le Livre de Poche.

MICHEL, Alain (2003; 1960). *Les rapports de la rhétorique et de la philosophie dans l'œuvre de Cicéron*. Recherches sur les fondements philosophiques de l'art de persuader. Louvain, Peeters.

MICHELI, R. (2010). *L'émotion argumentée*. L'abolition de la peine de mort dans le débat parlementaire français. Paris, Cerf.

- MUCCHIELLI, Alex (2000). *L'art d'influencer*. Paris, A. Colin.
- MURPHY, James J. et Richard A. KATULA (2^e1995). *A Synoptic History of Classical Rhetoric*. Davis (Ca.), Hermagoras Press.
- NIETZSCHE, Friedrich (1870-1873). *Vérité et mensonge au sens extramoral*, dans *Œuvres philosophiques complètes, Écrits posthumes 1870-1873*. Tr. Michel Haar et M. de Launay, Paris, Gallimard, 1975, 277-290.
- OLERON, P. (1983). *L'argumentation*. Paris, PUF (Que sais-je?).
- OLMSTEAD, W. (2006). *Rhetoric. An historical introduction*. Malden (MA) et Oxford, Blackwell.
- PATILLON, Michel (1990). *Éléments de rhétorique classique*. Paris, Nathan.
- PERELMAN, C. (1970). *Le champ de l'argumentation*. Bruxelles, Université de Bruxelles.
- PERELMAN, C., OLBRECHTS-TYTECA, L. (1970). *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique*. Bruxelles, Université de Bruxelles.
- PERELMAN, Chaïm (1977). *L'empire rhétorique. Rhétorique et argumentation*. Paris, Vrin, 3^e1997.
- PERELMAN, C. (1989). *Rhétoriques*. Bruxelles, Éd. De l'Université de Bruxelles.
- PEYROUTET, Claude (1994). *Style et rhétorique*. Paris, Nathan.
- PLANTIN, Christian (1996). *L'argumentation*. Paris, Seuil.
- PLANTIN, Christian (2016). *Dictionnaire de l'argumentation. Une introduction aux études d'argumentation*. Lyon, ENS Éditions.
- PLATON. Protagoras, ou les sophistes. *Œuvre complète*, vol. 1, Paris, Pléiade, p. 96-146, éd. de 1950.
- PLATON. Gorgias, ou de la rhétorique. *Œuvre complète*, vol. 1, Paris Pléiade, p. 375-527, éd. de 1950.
- POPELARD, M.-D. et VERNANT, D. (1998). *Éléments de logique*. Paris, Seuil.
- PRATKANIS, Anthony et Elliot ARONSON (2001). *Age of Propaganda. The Everyday Use and Abuse of Persuasion*. New York, Freeman and co.
- QUIGNARD, Pascal (1995). *Rhétorique spéculative*. Paris, Gallimard.
- RACINE, L., LEGAULT, G.A., BÉGIN, L. (1991). *Éthique et ingénierie*. Montréal, McGraw-Hill.

RAWLS, John (2007). *Lectures on the History of Political Philosophy*. Cambridge, Belknap at Harvard University Press.

REBOUL, O. (1991). *Introduction à la rhétorique*. Paris, PUF.

REBOUL, O. (1984). *La rhétorique*. PUF, Paris.

RESCHER, Nicholas (2001). *Philosophical Reasoning*. Oxford, Blackwell.

RICOEUR, P. (1975). *La métaphore vive*. Paris, Seuil.

RIEKE, Richard D. et SILLARS, Malcolm A. (2001).⁵ *Argumentation and Critical Decision Making*. New York, Longman.

RIGOTTI, E; ROCCI, A.(ed), Special Issues “Argumentation in Dialogic Interaction”, 2005, *Studies in communication science*. Articles de Van Eemeren, Walton et autres.

RUSS, J. (1996). *Les méthodes en philosophie*. Paris, Armand Colin.

SCHÖN, Donald et REIN, Martin (1994). *Frame Reflexion. Toward the Resolution of Intractable Policy Controversies*. New York, Basic Books, 1994.

SKINNER, Quentin (1996). *Reason and Rhetoric in the Philosophy of Hobbes*. Cambridge, Cambridge University Press.

SKINNER, Quentin (2002). *Visions of Politics*. Volume I, Regarding Method. Cambridge, Cambridge University Press.

SKINNER, Quentin (2008). *Hobbes and Republican Liberty*. Cambridge, Cambridge University Press.

SOENTGEN, Jens (2005). *Selbstdenken! 20 Praktiken der Philosophie*. Wuppertal, Peter Hammer Verlag.

SPROULE, M. J. (1980). *Argument*. Language and its influence. New York, McGraw-Hill.

STROH, Wilfried (2010). *La puissance du discours*. Une petite histoire de la rhétorique dans la Grèce antique et à Rome. Paris, Les Belles Lettres.

TINDALE, Christopher W. (2007). *Fallacies and Argument Appraisal*. Cambridge, Cambridge University Press.

TINDALE, Christopher W. (1999). *Acts of Arguing*. A Rhetorical Model of Argument. Albany (NY), State University of New York Press.

TODOROV, Tzvetan (1981). *Mikhail Bakhtin, le principe dialogique suivi de Écrits du Cercle de Bakhtin*. Paris, Seuil.

- TOULMIN, S. E. (1950). *An examination of the place of reason in ethics*. Cambridge, Cambridge U. Press..
- TOULMIN, S.E. (1988). *Les usages de l'argumentation*. Paris, PUF.
- TOULMIN, S. E. (1958; 2003). *The uses of argument*. Updated edition. Cambridge, Cambridge University Press.
- TOUSSAINT, N., DUCASSE, G. (1996). *Apprendre à argumenter : initiation à l'argumentation rationnelle écrite, théorie et exercices*. Québec, Griffon d'Argile.
- VICO, Giambattista 1993; 1725). *La science nouvelle*. Paris, Gallimard.
- WALTON, Douglas (2014). *Burden of Proof, Presumption and Argumentation*. New York, Cambridge University Press.
- WALTON, Douglas N, REED, Chris et MACAGNO, Fabrizio (2009), *Argumentation schemes*. Cambridge, Cambridge University Press.
- WALTON, Douglas N. (2005). *Abductive Reasoning*. Tuscaloosa, University of Alabama Press.
- WALTON, Douglas N. (2003). *Ethical Argumentation*. Lanham (Md), Lexington Books.
- WALTON, Douglas N. (1998). *The New Dialectic*. Conversational contexts of argumentation. Toronto, Toronto University Press. (disponible en ligne)
- WALTON, Douglas N. (1997). *Appeal to Expert Opinion*. Arguments from Authority. University Park, Pennsylvania State University Press.
- . (2006). *Character Evidence: An Abductive Theory*. Nederlands, Springer, Argumentation series 11 (disponible en ligne).
- . (2006). *Fundamentals of Critical Argumentation*. Cambridge, Cambridge University Press.
- . (2008, 1989). *Informal Logic*. A Pragmatic Approach. Cambridge (UK), Cambridge University Press.
- WEIGAND, Edda (2009). *Language as Dialogue*. From rules to principles of probability. Amsterdam, John Benjamins.
- WEIGAND, Edda (ed.) (2008). *Dialogue and Rhetoric*. Amsterdam, John Benjamins.
- WOHLRAPP, Harald R. (2014). *The Concept of Argument*. Philosophical Foundations. Berlin, Springer.
- ZINI, Fosca Maria (2010), « Crédibilité, croyance, confiance. Le legs de la tradition romaine », *Revue de Métaphysique et de morale*, avril-juin 2010, no. 2, 179-194.

APPLICATION DES POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

1. Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du [*Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*](#), une valeur pouvant aller jusqu'à 15% d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.
2. Nous vous invitons à lire attentivement le document informatif sur l'intégrité intellectuelle (page suivante), à visiter la [page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle](#), onglet Apprentissage et réussite de la section Étudiant dans le site Internet de l'Université, et à effectuer le [Quiz antiplagiat](#).

Veuillez également prendre connaissance de la section 9 du [*Règlement des études*](#), portant sur la discipline. Le Règlement se trouve sur le site Internet du bureau du registraire.

L'utilisation d'intelligence artificielle générative est interdite à moins d'une autorisation formelle de la personne enseignante et dans ce cas, l'utilisation doit être conforme au *Règlement des études*.

Tout cas de plagiat ou toute autre manœuvre visant à tromper mènera au dépôt d'une plainte auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté, en vertu de la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées

À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou à une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme d'études, à un parcours libre au sens de l'article 1.1 – Définitions du présent règlement ou à un milieu dans lequel une personne intervient dans le cadre de ses études, incluant un milieu de stage.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne, des passages ou idées tirés de l'œuvre d'autrui ou du contenu, de toute forme, généré par un système d'intelligence artificielle (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source et la référence adéquate);
- b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
- c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
- d) fournir ou obtenir toute forme d'aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle (incluant l'assistance provenant d'un système d'intelligence artificielle), pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
- e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel non autorisé de toute forme (incluant le matériel numérique et celui généré par un système d'intelligence artificielle) avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
- f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique; [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web, d'un contenu de toute forme généré par un système d'intelligence artificielle, ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets; Document d'information;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- obtenir de l'aide non autorisée, incluant l'assistance provenant d'un système d'intelligence artificielle, pour une production évaluée;
- utiliser du matériel non autorisé généré par un système d'intelligence artificielle avant ou pendant une production évaluée;
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

AUTREMENT DIT : MENTIONNEZ VOS SOURCES

SYSTÈME DE NOTATION

Lettre	Note chiffrée	Pointage	Niveau
A+	92 à 100 %	4,3	Excellent
A	87 à 91 %	4,0	
A-	84 à 86 %	3,7	
B+	81 à 83 %	3,3	Très bien
B	78 à 80 %	3,0	
B-	75 à 77 %	2,7	
C+	72 à 74 %	2,3	Bien
C	69 à 71 %	2,0	
C-	66 à 68 %	1,7	
D+	63 à 65 %	1,3	Passable
D	60 à 62 %	1,0	
E	0 à 59 %	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.

Guide de présentation du travail écrit :
USherbrooke.ca/flsh/guide-travail-ecrit

LibGuide en philosophie :
<https://libguides.biblio.usherbrooke.ca/philo>